Initiales présidence

Initiales sec. général

No. de résolution
ou annotation

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 octobre 2009

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt et unième jour du mois d'octobre deux mille neuf,** à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Poirier, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Georgette Bazinet
Jean-Guy Paillé
Yvon Lemire
Thérèse Pruneau
Pierre Tremblay

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Bellerose

ABSENCES MOTIVÉES

Marie-Josée Tardif
Nathalie Jolin

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Jean Huard	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des services complémentaires
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.
Madame Suzanne Poirier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

76-CE/09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2009

77-CE/09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2009 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENCE

Madame Poirier souligne l'excellente collaboration des membres du comité exécutif ainsi que des cadres des services tout au long de cette dernière année.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Morin remercie madame Suzanne Poirier, commissaire, qui termine ce soir son mandat de présidente du comité exécutif. Il remercie également tous les membres du comité exécutif pour leur engagement et leur confiance envers le personnel d'encadrement.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

SPORT HOMMAGE MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la corporation Sport Hommage Mauricie pour leur 28e édition du Gala Sport-hommage Desjardins qui se tiendra le 16 janvier 2010;

CONSIDÉRANT que plusieurs intervenants des milieux sportifs sont présents dans nos établissements scolaires;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être présente et active dans le milieu socioéconomique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

78-CE/09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMMISSAIRE, qu'une contribution financière de 250,00 $ soit remise à Sport Hommage Mauricie comme soutien au 28e Gala Sport-hommage Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA FONDATION DU CENTRE DE RÉADAPTATION INTERVAL

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de La Fondation du Centre de réadaptation InterVal par la participation à un cocktail bénéfice au profit de cette fondation, qui se tiendra le 12 novembre 2009;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

79-CE /09-10-21 L EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, de faire l'acquisition de 2 billets à raison de 85,00 $ par billet pour la participation à cette soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL PROFESSIONNEL – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT le besoin d'une ou d'un psychologue aux écoles primaires Sainte-Thérèse, Saint-Gabriel-Archange et Saint-Pie-X;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

80-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Marco Derouin soit engagé à titre de psychologue, à temps complet (34,25 heures/semaine), aux écoles primaires Sainte-Thérèse, Saint-Gabriel-Archange et Saint-Pie-X, à compter du 17 août 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le besoin d'une ou d'un orthophoniste au centre administratif;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

81-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE,

QUE madame Marie-Claude Rousseau soit engagée à titre d'orthophoniste, à temps complet (35 heures/semaine) au centre administratif, à compter du 24 août 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le besoin d'une agente ou d'un agent de gestion financière au Service des ressources financières du centre administratif afin de permettre à la Commission scolaire de rencontrer les nouvelles exigences découlant de la réforme de la comptabilité gouvernementale;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

82-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Claude Blanchard soit engagé à titre d'agent de gestion financière, à temps complet (35 heures/semaine) au Service des ressources financières du centre administratif, à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le besoin d'une agente ou d'un agent de gestion financière au Service des ressources financières du centre administratif suite à une démission;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

83-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE,

QUE madame Pascale Laneuville soit engagée à titre d'agente de gestion financière, à temps complet (35 heures/semaine) au Service des ressources financières du centre administratif, suite à une démission, à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITIONS DE POSTES

CONSIDÉRANT le poste de technicienne en documentation laissé vacant à l'école secondaire le Tremplin;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

84-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE le poste de technicienne ou technicien en documentation (poste régulier à temps complet 35 heures/semaine – poste à caractère cyclique) à l'école secondaire le Tremplin, soit aboli à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le poste de secrétaire laissé vacant à l'école Avenues-Nouvelles et au Centre d'apprentis le Point-Tournant;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

85-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE le poste de secrétaire (poste régulier à temps complet 30 heures/semaine – poste à caractère cyclique) à l'école Avenues-Nouvelles et au Centre d'apprentis le Point-Tournant, soit aboli à compter du 7 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMTÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école Champlain;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

86-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE,

Que madame Stéphanie Côté soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (30,58 heures/semaine – poste à caractère cyclique), à l'école Champlain, à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école alternative Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

87-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE,

Que madame Sylvie Parent soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (28,33 heures/semaine – poste à caractère cyclique), à l'école alternative Saint-Sacrement, à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école alternative Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

88-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISAIRE PARENT

Que madame Chantal Dauphinais soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (28 heures/semaine – poste à caractère cyclique), à l'école alternative Saint-Sacrement, à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école Saint-Pie-X;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

89-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

Que madame Liliane Philibert soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (27 heures/semaine – poste à caractère cyclique), à l'école Saint-Pie-X, à compter du 13 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une opératrice ou d'un opérateur en imprimerie à l'école secondaire Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

90-CE /09-10-21 IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE,

Que madame Manon Thiffeault soit engagée à titre d'opératrice en imprimerie à temps complet (35 heures/semaine), à l'école secondaire Académie les Estacades, à compter du 9 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis – Septembre 2009
- Liste des frais de déplacement – Septembre 2009
- Rapports du comité de vérification des comptes – Juillet et août 2009

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19H23, THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente | La secrétaire générale